

31^{ème} Championnat Fribourgeois Scolaire de Ski et Snowboard

Slalom Géant Interclasses

Samedi 29 janvier 2022 à Jaun

CATEGORIES :

Catégorie 1 : classes 3^H et 4^H
Catégorie 2 : classes 5^H et 6^H
Catégorie 3 : classes 7^H et 8^H
Catégorie OPEN : ouverte aux accompagnants/tes des équipes

FORMULE: Concours interclasses mixtes avec **au minimum 3 et au maximum 5 participants/tes par équipe**. L'équipe doit être formée d'élèves de même catégorie.

1ère manche : slalom géant, départ en ligne par équipe avec un **jeu d'agilité** donnant droit à des bonus temps.

2ème manche : slalom géant, départ individuel.

L'addition des 3 meilleurs temps de l'équipe pour chaque manche sera prise en considération. Il faut un minimum de 3 temps par manche pour que l'équipe soit classée.

PROGRAMME :

8h00-8h45	Buvette du parc principal : Remise des dossards AVEC MASQUE DE PROTECTION
8h30-9h45	Reconnaissance du parcours
10h00	Départ 1 ^{ère} manche
12h30	Départ 2 ^{ème} manche (cat. OPEN après catégorie 3)
16h00	Proclamation des résultats dans l'aire d'arrivée. Résultats sur www.CFSS.ch

INSCRIPTION : **Jusqu'au 24 janvier 2022**, au moyen du formulaire d'inscription (également disponible sur le site www.CFSS.ch), qui est à envoyer à :
Didier Python, Dom Hermann 8, 1635 La Tour-de-Trême
Tél. 026 912 23 33 dès 19h00 ou didier.python@bluewin.ch

FINANCE D'INSCRIPTION : Fr. 10.- par enfant
Fr. 5.- par « OPEN »
Payement lors de la remise des dossards, en cash ou par TWINT au 078 879 19 54.

ABONNEMENTS : Gratuit pour les détenteurs du Magic Pass ou en vente à la caisse principale.

PRIX : Médailles pour les 3 premières équipes et prix souvenir pour chaque coureur.

ASSURANCE : L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.
CASQUE OBLIGATOIRE !
COMBINAISON DE COURSE INTERDITE !

RENSEIGNEMENTS : www.CFSS.ch ou Daniel Andrey 079 488 55 68 dès 19h00.

ORGANISATION : DICS et Glisse Club Romont

COVID-19 : L'utilisation du certificat Covid n'est pas requise sauf pour l'accès aux établissements publics. Ces dispositions pourront être adaptées en fonction des directives fédérales et cantonales